

I PERTINENCE DU PROJET

I/ Problèmes

1.1/ Problèmes à l'origine du projet :

Relations entre les problèmes à résoudre et les objectifs du Projet

Libellé des problèmes	Pertinence actuelle*1	Prise en compte par le projet	Observations
* Santé animale déficiente : Soins vétérinaires insuffisants Sensibilité élevée de l'azawak aux tiques Risques épidémiques sérieux	+ - + / -	Cur mise en œuvre par le projet d'un programme de prophylaxie Cur délaissé mais en réalité peu de problème de tiques Cur tests contre les zoonoses et vaccinations	Manque de coordination entre PSDZ, DFP4, l'organisme privé au niveau de Ouagadougou Les craintes émises sur la sensibilité des azawak aux maladies ne semblent pas vraiment fondées (bonne adaptation des azawak aux conditions du Sahel)
* Alimentation animale déficiente : Pénurie en eau d'abreuvement Faible récolte de foin et de pailles Aliments concentrés rares et chers Faible distance de parcours pour les azawak Conflits fonciers pour droits de pacages	+ + / - - + / - ++	Non aucune action prévue dans le DTF Cur formation + appui à l'acquisition du matériel de fauche Cur appui à l'approvisionnement en SPAI à prix modéré Cur sensibilisation des éleveurs Non le problème s'est aggravé depuis le DTF	Problèmes + / - important en fonction de la situation de chacun Forte dépendance de la qualité de la saison des pluies Difficulté contournée par la pratique de la fauche et par la stabulation (élevages urbains) Zones d'élevage éloignées, pas de couloir de passage
* Absence de programme de sélection / diffusion auprès des éleveurs Acquisition difficile en Azawak Faible organisation des éleveurs Absence de contrôle des performances Consanguinité Absence d'accouplements raisonnés Inhibition de l'expression du génotype	+ - + / - + / - +	Cur programme d'achat et de diffusion des géniteurs Cur formation et animation Cur bouclage et contrôle l'achat Cur sensibilisation des éleveurs Cur mais encore embryonnaire	Coût élevé achat au Niger Les groupements Azawak sont opérationnels sauf à Ouagadougou Activité récente formation nécessaire pour une meilleure participation des éleveurs Tous ne sont pas encore convaincus des risques liés à la consanguinité Fonction de la localisation des élevages

*1 Cotation (-) négatif ; (0) neutre ; (+) important ; (++) très important

1.2/ Nouveaux problèmes survenus en cours d'exécution :

Libellé des problèmes	Impact*1	Prise en compte par le projet	Observations (dispositions à prendre)
* Les conditions de logement des animaux sont médiocres (Sahel)	+	Non pas prévu dans le DTF	} Actions à envisager dans le cadre d'une seconde phase
* Absence de capacités de stockage pour les groupements	+/-	Cur négociations avec diverses structures pour la mise à disposition de leurs magasins existants	
* Analphabétisme	+/-	Non pas prévu dans le DTF	} Sensibiliser les éleveurs * Formations au niveau des bergers et des trayeurs
* Perte de vaccination maladies au gabarit des Azawak	+	Non pas prévu dans le DTF	
* Rendement laitier faible de l'Azawak	+/-	Non tenu compte du fait que bon nombre de laitières sont des primipares	
* Problème de traite pour les bergers non peuls	+	Non impact sur la production de lait	

*1 Cotation (-) négatif ; (0) neutre ; (+) important ; (++) très important

2/ Les prestations du Projet répondent-elles aux besoins actuels des groupes cibles ?

Oui, mais nécessite d'une prolongation pour permettre une relève par les groupements

I PERTINENCE DU PROJET (suite)

Relations entre les problèmes à résoudre et les objectifs du Projet

2/ Faits/ facteurs nouveaux non prévus initialement et susceptibles de modifier la prestation

Libellé	Impact *1	Observations (dispositions à prendre)
* Loi 1+ portant sur l'organisation coopérative	+	Levee du blocage pour la reconnaissance des groupements.
* Crise volontaire	-	* Les animaux locaux ne se vendent pas bien d'ou des difficultés pour rembourser les crédits * Augmentation du prix des carburants et donc des SPA) rendus élevage
* Manque de compétence en élevage des Azawak		* Formation des bergers et des traieurs

*1 Cotation (-) négatif, (0) neutre (+) important, (++) très important

3/ Bénéficiaires

3.1/ Bénéficiaires identifiés lors de la formulation du projet :

Bénéficiaires	Pertinence		Prise en compte par le projet	Observations
	à la conception	actuellement		
* Eleveurs de la zone Sahélienne	+	++	* Qui 3 sur 4 sont focalisés au sahel * Les formations ont été plus importantes au niveau des sites du Sahel	* Les sahéliers vivent de l'élevage et le lait constitue un aliment de base
* Eleveurs laitiers de la zone périurbaine de Ouagadougou	+	+/-	C'est le seul site en zone soudanienne	* Le milieu est peu adapté aux zebus Azawak * Les "éleveurs" de Ouagadougou ne sont pas de vrais éleveurs et il y a beaucoup d'éleveurs attentistes (qui attendent les fer résultats pour décider du choix de l'Azawak) * Manque d'actions appropriées

3.2/ Autres bénéficiaires (non identifiés lors de la formulation) :

- * Les éleveurs non encadrés dont les vaches sont saillies par les géniteurs des éleveurs adhérent au programme lors du pâturage en commun :
- * Les éleveurs voisins qui s'inspirent des actions réalisées par les éleveurs encadrés (soins vétérinaires, amélioration des pratiques de fauche et cor des fourrages)
- * Les vendeurs de lait : la laiterie de Cissain ; des vétérinaires privés (pour les éleveurs de Ouagadougou).

II EFFICIENCE DU PROJET

Relations entre "activités" et "Résultats"

efficacités, avec laquelle les activités ont été menées pour atteindre les résultats

/ Efficience des activités

Résultats	Activités	Prévis Quant.	Réalisation % réal.	Qualit.	Appréciation de l'efficacité de l'activité en vue d'atteindre le résultat attendu + écarts
R.I : Un programme de sélection/ multiplication/ diffusion de l'Azawak est installé auprès des éleveurs organisés en "Association des Eleveurs d'Azawak"	L.1 : Sélectionner et organiser les éleveurs d'Azawak Nombre de groupements : Nombre d'éleveurs :	4 70	100% 232%	Très bonne	<ul style="list-style-type: none"> * Activité jugée très bonne par les éleveurs. * bonne collaboration entre le projet et les groupements * soutien du projet en matière de formation et d'appui-conseil * développement d'un esprit de solidarité entre les éleveurs * prise en considération des problèmes communs par le projet * facilité des échanges d'expérience entre les éleveurs
R.II : Les conditions zoo-sanitaires et alimentaires sont réalisées pour la mise en œuvre du programme de sélection/ multiplication/ diffusion	L.2 : Constituer les troupeaux du programme effectif encadré :	700	200%	Bonne	<ul style="list-style-type: none"> * Le fonds de roulement a permis de solutionner les énormes difficultés d'acquisition des Azawak * Bonne qualité des animaux (sauf le dernier lot) * Certains géniteurs mâles ne sont pas encore aptes à la monte * Coût élevé d'acquisition des animaux
R.III : Les troupeaux encadrés participent effectivement au programme national de sélection à noyau ouvert ou de multiplication par croisement d'absorption ou de diffusion de génisses F1 pour la production laitière	III.1 : Assurer l'approvisionnement en intrants zootecniques et vétérinaires III.2 : Assurer le suivi des troupeaux, la vulgarisation et la formation III.1.1 : Organiser le contrôle des performances et la gestion de la reproduction dirigée III.1.2 : Evaluer les progrès scientifiques et techniques			Très bonne Bonne Moyenne	<ul style="list-style-type: none"> * L'appui du projet dans le domaine de l'acquisition des SPAI a permis d'assurer une disponibilité permanente à des prix modérés des concentrés * Les produits vétérinaires sont disponibles * Tous les animaux du programme ont été testés, vaccinés et déparasités * Le suivi-conseil par les agents est ju. satisfaisant * Les formations sont bien appréciées mais elles sont jugées insuffisantes et trop denses * Les contrôles sont limités au suivi de la production laitière * Manque de participation active des éleveurs * Manque de formation des éleveurs et incidence de l'analphabétisme * Les éleveurs commencent à voir un intérêt à ce contrôle (connaissance de la production de chaque vache) * Activité non encore délaissée et ne concernant pas directement les éleveurs

III IMPACT

Relations entre "Objectifs spécifiques" et "Objectif global"

Analyse globale

Résultats du projet	Situation sans projet	Situation avec projet	Appréciation de l'impact
R.I. Un programme de sélection/multiplication/ diffusion de l'Azawak est installé auprès des éleveurs organisés en "Association des Eleveurs d'Azawak"	<ul style="list-style-type: none"> * Les éleveurs d'Azawak ne se connaissent pas * Beaucoup d'éleveurs ne posséderaient pas d'azawak * Les éleveurs n'auraient jamais eu l'opportunité de rencontrer des responsables de l'élevage et des éleveurs d'autres régions et d'autres pays 	<ul style="list-style-type: none"> * Les éleveurs d'azawak se rencontrent régulièrement * Tous les éleveurs possèdent au moins une tête d'AZ * Les éleveurs rencontrent régulièrement les cadres du projet et d'autres structures ainsi que des éleveurs d'autres régions ou pays 	<ul style="list-style-type: none"> * Solidarité et cohésion entre éleveurs * Recherche de solutions en commun * Acquisition de cheptel de valeur * Echange d'expériences, fierté, conseils et partenariat * Appréciation de la race azawak
R.II : Les conditions zoo-sanitaires et alimentaires sont réalisées pour la mise en œuvre du programme de sélection/ multiplication/ diffusion	<ul style="list-style-type: none"> * Les éleveurs auraient des difficultés à s'approvisionner en SPAI et le prix seraient élevés * Les achats s'effectueraient pendant la saison sèche, période où les prix sont élevés * La pratique de la fauche serait insuffisante 	<ul style="list-style-type: none"> * Les éleveurs disposent en permanence de SPAI à prix modéré * L'achat des aliments se fait lors de l'hivernage lorsque les prix sont bas * Les quantités de foin stockées permettent l'alimentation des laitières pendant toute la saison sèche 	<ul style="list-style-type: none"> * Meilleur état des animaux * Production laitière améliorée * Les prix modérés des SPAI permettent des recettes convenables * Augmentation de la valeur du capital cheptel
R.III : Les troupeaux encadrés participent effectivement au programme national de sélection à noyau ouvert ou de multiplication par croisement d'absorption ou de diffusion de génisses F1 pour la production laitière	<ul style="list-style-type: none"> * les éleveurs ignoraient les performances de leur vaches 	<ul style="list-style-type: none"> * Les éleveurs commencent à évaluer et comparer les productions de leurs laitières 	<ul style="list-style-type: none"> * Appréciation de la race azawak (lait et croissance)

IV VIABILITE

Appréciation des perspectives de viabilité

I. Viabilité économique et financière

Résultats	Coûts récurrents	Viabilité pour la communauté	Prise en charge par les bénéficiaires
R I * Acquisition des animaux	* Fonds pour l'acquisition d'animaux	Non : manque de moyens financiers Ignorance des lieux d'approvisionnement Oui	Difficile à court terme : à long terme, possibilité d'approvisionnement à partir des troupeaux des éleveurs Oui, les éleveurs ont développé des mécanismes d'échange et de solidarité
* Organisation des éleveurs	* Cotisations	Oui	Oui, si le fonds de roulement leur est confié
R II * Acquisition des SPAI	* Fonds de roulement	Oui	Oui, avec le concours des services vétérinaires (publiques ou privés)
* Suivi sanitaire	* Paiement au comptant des interventions	Non : nécessité d'un appui permanent des structures de l'Etat	Oui, collaboration avec les structures chargées du programme de sélection
R III * Programme de sélection	* Matériel d'identification des animaux * Matériel pour les contrôles des productions * Documents, logiciels...		

Chronogramme de mise en œuvre des recommandations

Résultats	Recommandations		Importance	Type d'interventions	Court terme 1 ^{ère} phase	Calendrier			
	N°	Libellé				Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
R I	1	Creation de comités techniques au sein de chaque groupement	++	Direct (projet)					
	2	Formation dans le domaine de l'organisation des éleveurs (y compris visites inter group)	++	Sous-traitance					
	3	Alphabétisation des femmes	+	Sous-traitance					
	4	Gestion des fonds de roulement par les groupements	++	Direct (projet)					
	5	Micro-crédits pour les activités génératrices de revenus au profit des femmes	+	Ligne de crédit					
	6	Implantation et gestion d'infrastructures socio-économiques	+	Sous-traitance/ collaboration					
	7	Selection des taureaux les plus performants	++	Direct (projet)					
R II	8	Etude technico-économique sur la production laitière au Sahel	+	Sous-traitance					
	9	Programme de prophylaxie étendu à tout le cheptel de l'éleveur	++	Direct + collabor. DPRA					
	10	Constitution de troupeaux communautaires regroupant uniquement les animaux encadrés	++	Groupements					
	11	Rations types adaptées aux différentes catégories d'animaux	+	Direct					
	12	Essais de complémentarité des vaches laitières à partir de blocs multinationnels	+	Direct					
	13	Recyclage concernant les thèmes défaillants	+	Projet/collab./sous-trait					
	14	Stage de formation pour les bergers et les trayeurs	+	Sous-traitance					
R III	15	Finaliser les cahiers de charge liant les éleveurs au programme	++	Projet + groupements					
	16	En zone périurbaine de Ouaga, concentrer l'encadrement sur les éleveurs ayant opté pour la race azawak	+	Projet					
	17	Mise en place de carnets d'élevage pour assurer le suivi zootechnique	++	Projet					
Gestion du projet	18	Identifier et appuyer les éleveurs sélectionneurs	+	Projet+ group. + CNEAG					
	19	Renforcement de la collaboration avec les DRRA	+	Projet					
	20	Etablissement d'un tableau de bord destiné aux agents de terrain	+	Projet					

Annexe 15 : TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION D'EVALUATION A MI-PARCOURS

1. Contexte

1.1 L'élevage au Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays sahélien traditionnellement orienté vers les activités d'élevage. Le secteur « élevage » occupe une place importante dans l'économie : il représente 10 % du Produit Intérieur Brut (PIB), soit la deuxième production d'exportation après le coton et il constitue une source de revenus pour environ 80 % de la population.

L'élevage au Burkina Faso est caractérisé par l'existence d'un cheptel numériquement important et diversifié (environ 5 millions de bovins et 20 millions de petits ruminants) ainsi que par un système d'exploitation extensive et une faible productivité.

Dans ce contexte, depuis quelques années, le Ministère des Ressources Animales s'attèle à la mise en place de systèmes de production plus performants, s'inscrivant pleinement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et du développement durable. En témoignent les documents d'orientation et de coordination de la politique de l'élevage :

- Le Programme d'ajustement structurel du secteur agricole (P.A.S.A, 1996)
- La Note d'orientation du plan d'action de la politique de développement de l'élevage (1997)
- Le Plan d'actions et programme d'investissements du secteur de l'élevage au Burkina Faso (P.A.P.I.S.E), adopté en octobre 2000 par le gouvernement. Ce dernier définit les différents axes d'intervention qui permettront une meilleure gestion des ressources naturelles, l'amélioration de la productivité des animaux, de la compétitivité et de l'accès aux marchés des produits animaux, ainsi que l'appui aux organisations d'éleveurs.

C'est dans ce cadre que s'intègre l'appui de la coopération belge au secteur de l'élevage du Burkina Faso, à travers les Projets de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak (PSDZA) et d'Appui à la Vulgarisation en Elevage (PAVE).

1-2 La diffusion du Zébu Azawak

Le PASA (1996) se donnait notamment pour objectif l'augmentation de la production laitière afin de :

- Assurer un approvisionnement des populations périurbaines et rurales en lait frais, tout en continuant à réduire la facture des importations de produits laitiers,
- Se servir de la production laitière comme facteur d'induction d'une amélioration génétique du cheptel national, d'une augmentation de la productivité du bétail et, par conséquent, d'un accroissement des revenus des éleveurs.

C'est dans ce cadre qu'a été formulé en 1996 le Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak.

Au Burkina Faso, le Zébu Azawak a été introduit depuis peu, à partir du Niger. La première introduction officielle d'un noyau restreint (9 têtes), à partir de la station de Toukounous (Niger), date de 1960 au ranch de Markoye. Celui-ci a fermé ses portes en 1990 et le bétail a été acheté par différents éleveurs (environnants et lointains) ce qui a provoqué un mélange de l'Azawak avec les troupeaux existants.

Le Burkina Faso a identifié depuis longtemps l'Azawak et son patrimoine génétique comme dignes d'intérêt pour les producteurs laitiers. Cet intérêt s'est traduit par la mise sur pied de la station de Loumbila en 1990 par le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. La station de Loumbila, qui abrite aujourd'hui 150 têtes de Zébu Azawak pur sang, a ainsi été créée à partir d'un noyau restreint (une soixantaine d'animaux), importé de la station de Toukounous. L'objectif assigné

à cette station était « la multiplication, la sélection et la diffusion de l'Azawak ». Aujourd'hui, l'objectif de diffusion est loin d'avoir été atteint (les raisons sont multiples : pratiques systématiques de la castration ayant prévalu un certain temps, difficultés de financement, de gestion...). Les effectifs nationaux d'Azawak se chiffrent à quelques milliers seulement. D'autres introductions non officielles de l'Azawak ont eu lieu depuis le Niger, mais ces effectifs demeurent très réduits.

En zones périurbaines telles que Ouagadougou et Bobo Dioulasso, face à une demande sans cesse croissante en lait frais et en produits laitiers, les éleveurs recourent, dans le but de produire un « animal laitier », à des croisements entre les races bovines locales et les races européennes (Holstein, Montbéliarde, Tarentain) et, tout récemment, les races brésiliennes (Gir et Girolando). Des enquêtes récentes révèlent d'une part, que la femelle Azawak est de préférence utilisée comme support de ces croisements et d'autre part, que les produits de ces croisements ne font guère l'objet d'un suivi zootechnique.

2. Présentation du projet

Le Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak au Burkina Faso, qui a démarré ses activités en septembre 2000, vise l'atteinte de trois résultats :

1. Un programme de sélection/multiplication/diffusion de l'Azawak est mis en place auprès des éleveurs organisés en « Association des Eleveurs d'Azawak » ;
2. Les conditions zoo-sanitaires et alimentaires nécessaires à la mise en œuvre du programme de sélection/multiplication/diffusion sont obtenues ;
3. Les troupeaux encadrés participent effectivement au programme national de sélection à noyau ouvert, de multiplication par croisement d'absorption ou de diffusion de génisses FI pour la production laitière.

1. Le projet est présent dans 4 sites : à Ouagadougou (en zone soudanienne), à Yalgo (à la porte du Sahel), à Dori et Djibo (en zone sahéenne). Dans chaque site, les éleveurs adhérant au programme du projet sont organisés en groupements d'éleveurs. Les quatre groupements formés sont des structures autonomes, dotées chacune d'un règlement intérieur et ayant un bureau dont les membres sont élus par l'assemblée générale. En vue de renforcer et de consolider les activités de ces structures paysannes, le responsable du site d'intervention et son adjoint participent aux activités d'animation du groupement concerné.

Le projet vise également à faciliter l'acquisition d'animaux par l'éleveur, par l'intermédiaire d'un fonds de roulement. En fonction des capacités d'investissement des éleveurs et des conditions socio-économiques spécifiques du terroir, de commun accord avec le projet, chaque groupement d'éleveurs détermine un échéancier de recouvrement des fonds mobilisés. Dans les 4 sites d'intervention, le projet a déjà diffusé au total 139 mâles Azawak et 136 femelles (au 30 septembre 2002). Ils sont conduits soit en élevage de race pure Azawak soit en croisement d'absorption du Zébu Peul par l'Azawak. Actuellement, le troupeau du programme approche 1400 bovins (zébu peul et Azawak confondus), tous ayant déjà fait l'objet d'un test systématique de dépistage de la brucellose et de la tuberculose en vue notamment de garantir la qualité du lait produit pour la consommation humaine.

2. Le projet a mis à la disposition des éleveurs des sous-produits agricoles industriels, selon cette même formule du recouvrement. Les activités de formation, plus particulièrement celles ayant trait à la fauche et à la conservation de fourrage, devraient également (à terme) contribuer à une bonne maîtrise de l'alimentation des troupeaux.

3. La mise en place d'un programme national de sélection de l'Azawak à noyau ouvert suppose que le centre de Loumbila soit opérationnel au point de vue sélection et conditionnement de sperme. Actuellement, ce centre connaît d'énormes difficultés, ce qui a amené le projet à lui octroyer un soutien en termes de logistique et de frais de fonctionnement.

Enfin, conformément au dossier technique et financier du projet, le programme national de sélection/multiplication/diffusion de l'Azawak devra également être suivi par un «Comité Scientifique Azawak» qui, avec l'appui d'un consultant international, sera chargé d'évaluer le progrès génétique réalisé chaque année. Un Arrêté interministériel décidant de la mise sur pied de ce Comité a été signé mi-septembre 2002.

Deux ans après le démarrage du projet (prévu sur une durée de trois ans), la Coopération Technique Belge (ci-dessous dénommée CTB), en accord avec le Ministère des Ressources Animales (ci-dessous MRA), souhaite entreprendre un exercice d'évaluation.

3. Objectifs de la mission d'évaluation

La mission d'évaluation devra :

- évaluer la pertinence du cadre logique du projet ;
- établir le bilan des activités menées par rapport aux résultats attendus ;
- analyser le fonctionnement du projet sur le plan de la gestion administrative, financière et des ressources humaines ;
- émettre des recommandations destinées à améliorer l'exécution du projet (« lessons learned ») ;
- émettre des recommandations visant à accroître la viabilité et la durabilité du projet et prenant concrètement en considération l'« après-projet » (notamment au niveau de l'approvisionnement des éleveurs en sous-produits agricoles).

4. Contenu de la mission d'évaluation

En portant son attention tant sur les bénéficiaires que sur les actions réalisées depuis le début du projet, l'évaluation se consacrera à l'examen des critères détaillés ci-dessous.

Pertinence

- vérifier la pertinence des objectifs (par rapport à la politique nationale en matière d'élevage, par rapport à la perception des bénéficiaires...) ;
- vérifier la validité des suppositions importantes (et éventuellement les aménagements réalisés pour remédier aux déficiences) ;
- analyser la cohérence des objectifs par rapport aux autres intervenants, les éventuelles stratégies de collaboration mises en place...

Efficacité

Dans quelle mesure les résultats de l'intervention sont-ils conformes aux objectifs spécifiques définis dans le cadre logique ?

- analyser les résultats obtenus au regard du cadre logique ;

- apprécier les causes des éventuels écarts constatés et proposer des mesures permettant de les réduire, le cas échéant ;
- apprécier les résultats non prévus et identifier les bénéficiaires directs et indirects du projet.

Efficiences

Les moyens disponibles (humains, organisationnels, financiers...) ont-ils été utilisés de manière efficiente pour atteindre les résultats obtenus ?

Les aspects suivants seront examinés :

- le cadre institutionnel et organisationnel du projet ;
- les ressources humaines ;
- la gestion financière ;
- la gestion des équipements.

Viabilité/ Durabilité

La mission veillera en premier lieu à apprécier la durabilité des effets de la prestation et les perspectives de viabilité d'une manière générale.

Ensuite, la mission devra relever de façon plus détaillée les activités qui pourraient servir de « points d'ancrage » dans le cadre de la préparation des groupements d'éleveurs à un « après-projet » viable.

Aspects complémentaires à analyser par la mission

- la dimension régionale : trois projets mis en œuvre par la CTB (au Burkina Faso, au Mali et au Niger) soutiennent actuellement la diffusion du zébu azawak.
- l'impact du projet sur les revenus des éleveurs ;
- l'organisation et le fonctionnement des groupements d'éleveurs, appuyés ou non par le projet ;
- les éventuelles synergies (possibles ou existantes) avec d'autres projets CTB au Burkina Faso, notamment le Programme d'aide en faveur du plan d'action pour l'émergence des organisations professionnelles agricoles ;
- la préparation de la « passation » (des équipements notamment) au pays partenaire ;
- la viabilité du centre Loumbila.

5. Organisation de la mission

5-1 Composition de l'équipe

L'équipe de la mission sera composée de deux experts : un consultant international, spécialiste de l'élevage en pays tropicaux (chef de mission) et un consultant national, agro-économiste ou sociologue.

5.1.1 Consultant international

Tâches :

- Coordonner la mission, c'est-à-dire: proposer une méthodologie de travail, établir un chronogramme incluant les rencontres avec les personnes ressources et les groupements d'éleveurs (groupe-cible), procéder à (et superviser) l'analyse des données récoltées.

- Assurer la cohérence de l'évaluation, la pertinence de l'analyse et la conformité par rapport aux termes de référence.
- Rédiger le rapport provisoire en collaboration avec le consultant national.
- Organiser et diriger un atelier de restitution - validation des résultats de la mission.
- Procéder à la rédaction du rapport final.

Profil :

- diplôme d'agro-pastoraliste, de zootechnicien ou de vétérinaire ;
- expérience de terrain de 7 ans minimum dans la problématique de l'élevage en régions tropicales ;
- expérience solide en matière d'évaluation de projets (notamment en ce qui concerne les impacts socio-économiques) ;
- expérience en matière d'organisation et de formation d'organisations paysannes ;
- expérience de travail en Afrique de l'Ouest.

5-1-2 Consultant national

Tâches :

- Préparer la mission d'évaluation en collaboration avec le chef de mission.
- Prendre connaissance des documents, rencontrer les personnes et les groupements d'éleveurs, conformément au calendrier établi.
- Participer à l'élaboration du rapport provisoire.
- Participer à l'organisation d'un atelier de restitution - validation des résultats de la mission.

Profil :

- diplôme d'agro-économiste ou de sociologue ;
- expérience professionnelle de 10 ans minimum ;
- maîtrise de la problématique de l'élevage au Burkina Faso et expérience de terrain de 5 ans minimum dans ce domaine ;
- expérience de travail avec des organisations paysannes et des associations d'éleveurs, notamment en matière d'organisation et de formation.

5-2 Calendrier de la mission

La mission se déroulera en 5 phases :

Phase 1 : Phase de consultation

Celle-ci comprendra :

En Belgique :

- briefing du consultant international à la CTB – Bruxelles, en présence du conseiller géographique et des conseillers thématiques et sectoriels impliqués;

Au Burkina Faso (2-3 jours) :

- rencontre des consultants avec la direction du projet, la Représentation CTB et l'Ambassade de Belgique ;
- diverses rencontres avec les autorités du MRA ainsi qu'avec les autorités impliquées dans l'exécution du projet et/ou membres du CLOSC ;
- consultation des rapports d'activités du projet et autres documents relatifs à son exécution ;
- validation de la méthodologie de travail pour la phase d'évaluation sur le terrain.

Phase 2 : Phase de terrain (8 jours)

L'équipe d'évaluation se rendra dans les 4 sites d'intervention du projet pour y rencontrer les groupements d'éleveurs et les autorités administratives et techniques impliquées de près ou de loin dans l'exécution du projet.

La consolidation des groupements d'éleveurs étant le garant d'un « après-projet » viable, il est très important que, lors des visites de terrain, les consultants réservent le temps matériel nécessaire aux échanges avec les éleveurs concernés par le projet.

Phase 3 : Rédaction du document préparatoire à l'atelier et consultations complémentaires (4 jours)

L'équipe d'évaluation rédigera un document préparatoire qui reprendra les principales conclusions et recommandations de la mission et servira de support pour l'atelier de restitution. Les 2 experts mettront également ce laps de temps à profit pour procéder à des consultations complémentaires (ministères, associations d'éleveurs...).

Phase 4 : Atelier de restitution/ validation des résultats de la mission

Une demi-journée de restitution-validation des conclusions de la mission sera organisée à Ouagadougou sous la responsabilité de l'équipe d'évaluation. La composition des participants à l'atelier sera la suivante :

- les deux consultants de l'équipe d'évaluation ;
- les membres du Comité Local d'Orientation, de Service et de Contrôle du Projet (CLOSC) ;
- deux représentants de chaque groupement d'éleveurs du projet ;
- un représentant du Centre National d'Élevage et d'Insémination Artificielle (C.N.E.I.A.) ;
- un représentant du Cabinet du Ministère des Ressources Animales (MRA).

Phase 5 : Etablissement des rapports

Le rapport provisoire élaboré par l'équipe d'évaluation reprendra les différentes conclusions de la mission, énoncera les recommandations issues de ladite mission et consignera les commentaires formulés lors de l'atelier de restitution-validation. Ce rapport sera remis au bureau de la Représentation de Ouagadougou, avant le départ du consultant international, en 8 exemplaires (+ 1 disquette). La CTB se chargera de la transmission du document au MRA (4 exemplaires) et au projet (2 exemplaires). Ici s'arrête la contribution du consultant national.

La CTB, le MRA et le projet disposeront alors de 15 jours pour faire parvenir leurs commentaires au consultant international.

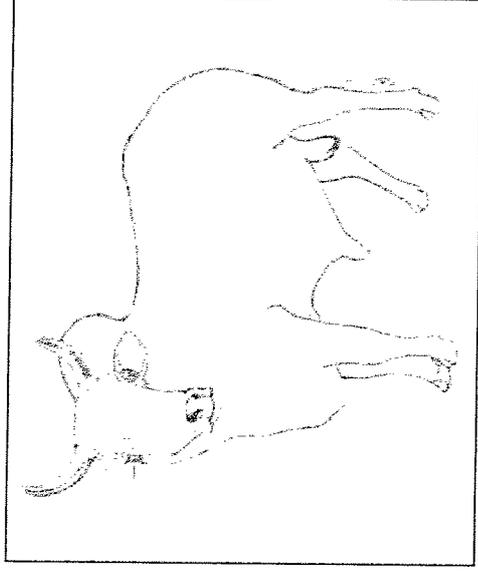
Le rapport final sera élaboré par le consultant international et intégrera les conclusions de l'atelier de restitution et les commentaires formulés par les commanditaires de la mission. Ce rapport sera précédé d'un résumé reprenant les principales conclusions et recommandations de la mission. Il sera transmis en 10 exemplaires par le consultant international à la CTB, au plus tard 30 jours après réception des diverses observations. La CTB se chargera de la transmission au MRA (4 exemplaires) et au projet (2 exemplaires).

Rem. Le chronogramme annexé illustrant ces différentes phases est indicatif et pourra être adapté en fonction des besoins.

Burkina Faso

Ministère des Ressources Animales

Projet de Soutien à la Diffusion du Zébu Azawak



CARNET DE TROUPEAU

Noyau :

Eleveur :

N° de Code :

Année :

Trimestre :

FICHE d'OBSERVATIONS

Province :

Noyau :

Eleveur :

Dates	Nom et fonction	Objet de la visite	Destination	Observations ou consignes	Application des consignes *1

*1 Signature du responsable du suivi (agent du projet)

